

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

20 MAI 1988

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA KIGALI.

Il y a lieu de verser au Compte n° 5517 du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de Kigali à Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Motif: Traitement du mois de mai 1988

- Soit : 73.150, - Traitement mensuel brut
- 2.195, - Pension quote part personnelle
- 150, - Soins médicaux
- 16.620, - Taxes professionnelles
- 15.625, - 60ième remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ...18...12.0...07...07.

Inscrit sous poste ...8.7... du 18.5-88

Kigali, le ...18...5...8.8.

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA

Handwritten initials

0 p. 928 du 24-5-88

Kigali, le 16/05/1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles,

Edouard KAREMERA

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 20 MAI 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA KIGALI.

Il y a lieu de verser au Compte n° 5517 du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de Kigali à Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Notif: Traitement du mois de mai 1988

Soit : 73.150, - Traitement mensuel brut

2.195, - Pension quote part personnelle

150, - Soins médicaux

16.620, - Taxes professionnelles

15.625, - 60ième remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ...18...19...19...19...19...

Inscrit sous poste 27 du 18-5-88

Kigali, le 18-5-88

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 16/05/1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles,

Edouard KAREMERA.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 20 MAI 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TREASORIER DU RWANDA KIGALI.

Il y a lieu de verser au Compte n° 5517 du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de Kigali à Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Notif: Traitement du mois de mai 1988

Soit : 73.150, - Traitement mensuel brut

2.195, - Pension quote part personnelle

150, - Soins médicaux

16.620, - Taxes professionnelles

15.625, - 60ième remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 18.05.88 ... 27.05.88

Inscrit sous poste ... 27.05.88 du ... 18.5-88

Kigali, le ... 18.5.88

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 16/05/1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles,

Edouard KAREMERA.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 20 MAI 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA KIGALI.

Il y a lieu de verser au Compte n° 5517 du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de Kigali à Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Notif: Traitement du mois de mai 1988

Soit : 73.150, - Traitement mensuel brut

2.195, - Pension quote part personnelle

150, - Soins médicaux

16.620, - Taxes professionnelles

15.625, - 60ième remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du18.....19.0.....07.....07.....07.....

Inscrit sous poste27..... du18.....5.....88

Kigali, le18.....5.....88

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 16/05/1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles,

Edouard KAREMERA

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 20 MAI 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES

B. P. 790 KIGALI

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA KIGALI.

Il y a lieu de verser au Compte n° 5517 du Ministre Edouard KAREMERA ouvert auprès de la Banque de Kigali à Kigali, la somme de 38.560 FRW.

Motif: Traitement du mois de mai 1988

Soit : 75.150, - Traitement mensuel brut

2.195, - Pension quote part personnelle

150, - Soins médicaux

16.620, - Taxes professionnelles

15.625, - 60ième remboursement sur prêt pour construction

TOTAL: 38.560 FRW

Nous disons: TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 1.8.1988 ... 07.07.88

Inscrit sous poste ... 27 ... du ... 18.5.88

Kigali, le ... 18.5.88

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 16/05/1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles,

Edouard KAREMERA.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

20 MAI 1988

Kigali, le